



CHARTRE DE PARTENARIAT

CETIM / SNDEC / CSM / CARSAT /
MEDECINE DU TRAVAIL / INDUSTRIELS /
FOURNISSEURS

ETAT DES LIEUX - CONSTAT

- Une responsabilité partagée
 - Fournisseurs de fluides de coupe
 - Manque de clarté dans les formulations
 - Manque d'informations auprès des responsables des entreprises
 - Peu d'accompagnement technique
 - Peu d'information sur l'importance du suivi des fluides de coupe
 - Industriels – Direction / Responsable production
 - Gestion de l'huile par rapport au coût du produit – Pas de sensibilité sur la valeur ajoutée de l'huile dans l'usinage
 - Difficulté à investir sur des équipements périphériques
 - Pauvre politique de prévention des risques chimiques
 - Personnel peu formé sur les risques chimiques
 - Utilisateurs / opérateurs
 - Pas d'utilisation des EPI

PRINCIPE DE PARTENARIAT

- Création d'une communauté française d'échange autour des bonnes pratiques sur l'utilisation des fluides de coupe
 - Choix du produit
 - Préparation
 - Suivi du fluide
 - Dermatitis de contact
 - Brouillards d'huile
 - Régénération
 - Démarche de prévention des risques

PRINCIPE DE PARTENARIAT

- Créer une communauté d'experts pour discuter sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des fluides de coupe
- Aider les utilisateurs à mieux maîtriser leur utilisation
 - Diminution des risques HSE
 - Choix du fluide de coupe
 - Surveillance
 - Amélioration de la performance des process actuels
- Améliorer la relation client – fournisseur (échanger sur les contraintes de chaque partie)
- Informer et former régulièrement les utilisateurs

IMPLICATION DES FOURNISSEURS

- Pour les huiles entières neuves : fournir une huile non régénérée avec taux de BaP <30µg/kg (cf note documentaire INRS 2356)
- Pour les huiles solubles : garantir des huiles sans nitrosamines et sans leurs précurseurs
- Expliquer la FDS aux personnes concernées dans l'entreprise,
- En cas de mise à jour des FDS, envoyer la nouvelle version avec des annotations sur les modifications (nouvelle molécule, nouvelle dénomination etc)
- Répondre à la sollicitation de la médecine du travail si besoin d'informations complémentaires sur la formulation (dans un cadre de confidentialité fournisseurs / médecine du travail)
- Communiquer la formule complète du fluide de coupe à la médecine du travail
 - Indiquer le n° CAS des molécules présentes
 - Indiquer les molécules allergisantes quelle qu'en soit la teneur

IMPLICATION DES INDUSTRIELS

- Formaliser les besoins via un cahier des charges
- Informer le fournisseur de toutes modifications ou évolutions du process utilisant le fluide de coupe
- Respecter les préconisations du fournisseur
- Mettre en place des modules de sensibilisation sur les bonnes pratiques quant à l'utilisation du fluide de coupe
- Instaurer une démarche globale de prévention (utilisation des guides de bonnes pratiques et de la boîte à outils)
- Accompagner le(s) salarié(s) touché(s) par une problématique de dermatite – lien avec les différents acteurs (Médecine du travail, CARSAT)

IMPLICATION DES INDUSTRIELS

- Formaliser les besoins via un cahier des charges
- Informer le fournisseur de toutes modifications ou évolutions du process utilisant le fluide de coupe
- Respecter les préconisations du fournisseur
- Mettre en place des modules de sensibilisation sur les bonnes pratiques quant à l'utilisation du fluide de coupe
- Instaurer une démarche globale de prévention (utilisation des guides de bonnes pratiques et de la boîte à outils)
- Accompagner le(s) salarié(s) touché(s) par une problématique de dermatite – lien avec les différents acteurs (Médecine du travail, CARSAT)

AXES DE TRAVAIL

- Compréhension des dermatites aux fluides de coupe (scénarii des expositions, cas de dermatites, remonté d'informations sur les dermatites, causes répertoriées...)
- Formation / Sensibilisation (éléments de base)
- Démarche de prévention (protection collective, protection individuelle, plan de protection de la peau, diminution des brouillards d'huile ...)
- Méthodes d'analyse communes
- Bonnes pratiques sur la surveillance
- Place du fluide de coupe dans l'usine 4.0
- Amélioration de la performance de coupe à l'aide du fluide de coupe (matières sans plomb...)
-